~~S~~ n°: 18.

Le traité d'Anatomie composé par M. Sabbatier et que Monsieur Louis et moi avons examiné, d'après ~~notre~~ avoir été nomination par l'Académie, est un ouvrage écrit avec beaucoup de soin et dont la disposition des descriptions de parties peut être regardée comme nouvelle. la justesse et l'exactitude qui regnent dans l'exposition anatomique, le rendront très utile à ceux qui cultivent cette science. il contient toutes les découvertes des anatomistes modernes et des remarques très interessantes sur la physiologie et la Pathologie. Nous estimons que cet ouvrage important qui répond à la réputation que l'auteur s'est acquise, mérite l'approbation de l'Académie.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Louis

Lassus

ARC 6 61 n° 44